



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

La formation s'adresse aux administrateurs (et direction) des entreprises d'assurance, en particulier les administrateurs « bénévoles », non professionnels du monde de l'assurance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les fondamentaux de la RSE pour le secteur de l'assurance : comprendre le rôle des assureurs face aux grands enjeux du 21^{ème} siècle ainsi que leurs principaux leviers d'action pour exercer leur responsabilité sociétale.

Analyser les initiatives de durabilité des principaux acteurs du marché de l'assurance.

Maîtriser les enjeux réglementaires actuels et futurs des entreprises d'assurance.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation est conçue pour être animée en présentiel. Elle alterne apports théoriques, benchmark de marché, exemples concrets et bonnes pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Romarc CHALENDARD,

Romarc Chalendar a fondé la société Castom, dotée d'une raison d'être et aux valeurs fortes. Il dispose d'une expérience d'une dizaine d'années dans le monde du conseil en actuariat et reporting extra-financier. Membre de l'Institut des Actuaires, il est également Expert auprès de la Cour d'appel de Lyon et intervenant en école d'actuariat (ISFA) depuis plusieurs années.



La formation en pratique...

Quand et où ?

24 octobre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

En fil conducteur de la journée de formation, des temps d'échanges avec les participants sont intégrés pour favoriser l'appropriation des contenus et faire le lien avec leurs expériences propres en matière de RSE et de reporting extra-financier.

I – Les fondamentaux de la RSE pour l'assurance

- 1- Mise en perspective globale et sectorielle
 - Retour sur les grands enjeux du XXI^{ème} siècle & défis de la profession
 - Cartographie des défis pour la profession
- 2- Le développement durable & la RSE
 - Définitions
- 3- La RSE du secteur de l'assurance en action
 - **Entreprise responsable** : être un employeur responsable, réduire son empreinte environnementale, créer de la valeur sur le territoire, être un acteur engagé dans la société
 - **Assureur responsable** : conception de produits & de services, distribution et commercialisation de produits d'assurance vie et non vie, gestion de la relation client & indemnisation, services complémentaires
 - **Investisseur responsable** : investissement socialement responsable (ISR), intégration des critères ESG, règles de bonne gouvernance
- 4- Référentiels clés & cadre réglementaire non contraignant
 - ISO 26 000, Global Compact, ODD
 - Labels généralistes, thématiques et sectoriels
 - Raison d'être et société à mission (Loi Pacte)
- 5- Échanges avec les participants
 - Réactions versus idées préalables (définition et périmètre de la RSE)
 - Vision versus actions engagées par les différentes entreprises
 - Partage sur l'animation actuelle du sujet dans l'entreprise (sujet présent ? discuté ? quels thèmes ? quelles instances ? quelle fréquence ?)
 - Pistes de progrès pour aller plus loin

II- Les obligations réglementaires et modalités de reporting des entreprises d'assurance

- 1- La Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) :
 - a. Périmètre
 - b. Contenu
 - c. Fréquence
- 2- Benchmark : performances extra-financières des principaux groupes d'assurance vues à travers leur DPEF
 - a. Echantillon d'analyse
 - b. « Bonnes » et « mauvaises » pratiques
 - c. Synthèse d'indicateurs
 - d. Cas pratique : étude en groupe d'une DPEF publiée par un assureur français
- 3- La Taxonomie
 - a. Pourquoi ?
 - b. Pour qui ?
 - c. Comment ?
- 4- Le règlement SFDR
 - a. Périmètre
 - b. Principes clés
 - c. Zoom sur les articles 8 et 9
- 5- La Directive CSRD
 - a. Pourquoi ?
 - b. Quel projet ?
 - c. Quels impacts pour les entreprises d'assurance ? et à quel horizon temporel ?

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.